

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2015

Début de séance à 19H

Présents : Franck ROGER, Francis MALANDAIN, Joëlle LEFRANCOIS, Marie-Pierre GAUBERT, Corinne DUBOIS, Paul NICOLLE, Frédéric DURAND, Dominique ROUSSEAU, Joël BERTHELEMY.

Ont donné pouvoir : Pierrick LECLERC à Franck ROGER, Annie PETITON à Francis MALANDAIN, Delphine HEBERT à Dominique ROUSSEAU.

Absents : Marie-Flore LEDRU, Sandrine LORIOT-VAUQUELIN, Mathieu BRUNET

Secrétaire de séance : Joël BERTHELEMY

1) Approbation du procès-verbal du 03 septembre 2015

Compte-rendu adopté à l'unanimité

2) Recrutement d'un CDD pour une période de 15 jours, le temps de faire la liaison avec le retour d'un agent (arrêt maladie)

Suite au retour de Nathalie ANGUE il faut dans un premier temps revoir tous les postes. Ce réaménagement a été étudié avec pour ligne directrice 2 objectifs : créer une certaine polyvalence entre les agents et réduire au maximum l'amplitude journalière de présence sur le lieu de travail. Mais ce changement ne sera pas définitif compte tenu des soins à prévoir par l'intéressée. En attendant sa reprise, il faut pallier à son remplacement par un contrat CDD de 29,50h (actuellement pourvu par Sophie) et ce jusqu'aux vacances scolaires de la Toussaint. Ce projet est adopté avec 11 voix pour et 1 contre (Delphine HEBERT). Joël BERTHELEMY fait remarquer que l'affichage légal du temps de travail est défaillant. Franck ROGER reconnaît que des efforts sont à faire en ce sens mais que chaque agent a en sa possession son planning et sa fiche de poste. Il est précisé que le temps est annualisé et qu'il existe donc une flexibilité.

3) Participation de Bardouville au centre aéré de Berville en juillet 2015

21 enfants de Bardouville ont fréquenté le centre aéré en juillet, ce qui correspond à 251 journées. La participation communale étant de 5,50€ par jour la commune est redevable de la somme de 1375,00€. Le conseil accepte cette participation à l'unanimité.

4) Convention d'adhésion au FSL pour 2015

3 logements à Bardouville ouvrent droit à l'appui du Fonds de Solidarité au Logement. La somme réclamée est de 0,76€ par habitant, soit pour 685 habitants la somme de 520,60 € . Convention adoptée à l'unanimité.

5) Dossier ADAP (agenda d'accessibilité programmé)- proposition d'un échancier de travaux chiffrés.

La commission travaux a identifié et chiffré les aménagements nécessaires en se servant de l'audit réalisé par Mr AUBRY. Deux places PMR (parking personnes à mobilité réduite) seront à créer, une, à côté du cimetière, l'autre au bout de l'accès à la salle polyvalente. Les cheminements (IOP) seront à mettre aux normes et un nouveau desservira l'école primaire. Le coût de ces travaux s'élève à 17270€ (21000€ si on inclut le cheminement de l'accès à l'église pour lequel une dérogation va être réclamée). A cela il faut ajouter la signalétique

pour un montant de 2000€. Les sanitaires de l'école maternelle seront réaménagés pour une somme de 2360€. L'école primaire sera mise aux normes au niveau de l'escalier et des toilettes à hauteur de 2000€ environ. Tous ces travaux seront programmés pour 2016, sauf les cheminements qui seront réalisés en 2017.

Questions diverses :

Paul NICOLLE fait le point sur le relevé des surfaces à désherber, document à envoyer au FREDON, organisme chargé d'apporter une aide dans la gestion différenciée.
Le chêne des lacs que l'on voulait mettre en valeur est en très mauvais état. Frédéric DURAND va contacter un représentant de l' ONF afin de savoir s'il est opportun de continuer dans cette voie.

Fin de séance à 21H